

ARRETE DU 15 MARS 1946

Sont inscrits sur l'inventaire des sites pittoresques du
Puy-de-Dôme le lac de Guery et ses abords situés sur les
communes du MONT-DORE, SAULZET-le-FROID, ORCIVAL et FERPEZAT.
Parcelles cadastrales visées :

Commune du Mont-Dore - section A n° 1.2.3.

Commune de Saulzet-le-Froid - section F n° 2

Commune d'Orcival - section C n° 406.407.

Commune de Ferpezat - section G n° 302.

Par délégation,
le Directeur Général de l'Architecture:

signé: R.DANIS

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites :